

Paysage et agriculture : un nouveau projet

***Régis AMBROISE, François BONNEAUD
et Véronique BRUNET-VINCK,***

L'agriculture, « le premier des arts », a largement contribué à la construction des paysages. Pourtant, on pourrait dire, de façon schématique, que durant les quarante dernières années, la question du paysage ne faisait plus partie en France des réflexions en agriculture. Il n'y avait plus de pensée paysagère agronomique ni de politique du paysage en agriculture. Dans les grands textes qui vont orienter l'agriculture d'après-guerre, comme le traité de Rome, le paysage n'est pas mentionné, le rôle des agriculteurs consiste à produire pour rendre le pays indépendant du point de vue alimentaire puis pour conquérir des marchés.

Bien sûr, le paysage s'est modifiée mais dans cette période, il n'est devenu que la simple résultante de logiques économiques fondées sur les concepts de spécialisation, de concentration, de zonage, d'industrialisation. Il aurait fallu un hasard très surprenant pour qu'une telle évolution débouche sur des paysages contemporains de qualité, reconnus, alors que cette qualité n'était pas intégrée aux objectifs fixés. Sur le territoire cela s'est traduit par :

- une simplification du paysage par agrandissement des parcelles et réduction des rotations, dans les zones les plus riches,
- une banalisation du paysage liée à l'homogénéisation des pratiques et des systèmes de production agricoles et forestiers sur l'ensemble du territoire,
- l'élimination de nombreuses composantes agricoles (arbres isolés, alignements, haies, talus, murs, bosquets, canaux...) qui participaient à l'identité des régions,

- la suppression de la plupart des chemins qui permettaient la fréquentation du paysage à l'allure du piéton,
- la fermeture du paysage et l'encerclement des hameaux par les plantations ou la friche dans les zones en déprise,
- la multiplication de bâtiments agricoles de type industriel dont on peut dire qu'ils n'ont pas bénéficié d'une grande attention concernant la qualité architecturale.

Durant toute cette époque de course aux rendements, des voix se sont fait entendre pour critiquer ce qui était perçu comme une véritable dégradation du paysage. Des conflits ont eu lieu entre agriculteurs eux-mêmes, entre agriculteurs et administrations, entre agriculteurs et non agriculteurs, notamment sur la question des remboursements. Mais l'absence de réflexion spécifique sur l'avenir du paysage a confiné le débat et les conflits sur le plan d'une lutte entre les protecteurs d'un paysage ancien qui "par nature" était beau et les aménageurs qui argumentaient de la nécessité de produire pour ne pas prendre en compte le problème de la qualité du paysage qu'ils fabriquaient. La question du paysage aussi mal posée ne pouvait mener qu'à des impasses et aux mêmes blocages psychologiques que l'on retrouvait, dans d'autres domaines, quand s'opposaient d'un côté ceux qui transformaient les routes, les villes, le territoire et de l'autre, sur la défensive, le monde des protecteurs de l'environnement, de la culture, des paysages.

Quelques idées ont permis de déplacer la question.

Les paysages sont l'expression de projets

Des travaux d'historiens, d'archivistes, de spécialistes du paysage ont montré que la qualité de nombreux paysages ruraux était le fruit de projets réalisés par des sociétés qui avaient su incorporer une approche paysagère dans leurs politiques. Dans les grandes périodes de remise en cause, durant les défrichements réalisés par les cisterciens au Moyen-Age, lors de la Renaissance Italienne ou de la Révolution Française, les questions symboliques et esthétiques du paysage ont été intégrées aux débats portant sur la résolution des problèmes sociaux, économiques, culturels. Elles ont été portées à la fois par les artistes, les hommes politiques et les techniciens, notamment par les agronomes, les agriculteurs et les forestiers.

Cette remarque pose une première question : pourquoi notre époque ne serait-elle pas capable de renouer avec ce courant de pensée pour projeter et produire des paysages contemporains de qualité reconnus par la société ?

Le paysage constitue un capital

Dans nos pays de vieille civilisation, le paysage a été transformé par le travail des hommes qui ont cherché à aménager le milieu naturel pour le rendre productif et vivable et l'ont chargé de valeur. Le paysage représente ainsi un capital culturel, écologique et économique provenant du travail des générations précédentes. De plus en plus d'élus, de responsables de l'industrie ou de services intègrent le capital paysager dans leurs stratégies en faveur de la qualité de la vie pour maintenir la population, attirer de nouvelles activités, favoriser le tourisme.

Se pose alors une seconde question : comment gérer ce capital sans le dilapider mais au contraire en le faisant fructifier et en rémunérant ceux qui travaillent à améliorer cette qualité, notamment parmi les agriculteurs ?

Le paysage est une relation entre objectivité et subjectivité

Le paysage est la résultante des marques que les générations successives ont progressivement imprimées sur un territoire bien concret. Il est en même temps le résultat d'une perception individuelle ou collective et en ce sens sujet à des appréciations et à des jugements de valeur.

Au-delà de sa réalité objective, le paysage n'existe que s'il est perçu par un observateur. Les disciplines scientifiques, les connaissances rationnelles permettent d'expliquer l'origine, l'histoire et le fonctionnement d'un paysage mais la manière dont il sera perçu est fonction de celui qui va le voir, le lire, l'apprécier, à un moment donné, en fonction de sa propre sensibilité, de ses préoccupations, de sa culture et de ses valeurs. Reconnaître cette part subjective dans l'appréciation des paysages est fondamentale pour enclencher une dynamique de projet.

Cette dernière remarque pose directement la question : comment organiser le débat sur l'avenir des paysages pour qu'ils puissent à la fois bien fonctionner et être appréciés ?

Ces idées sur le paysage peuvent enrichir la discussion sur l'avenir de l'agriculture et l'aider à trouver des solutions aux blocages économiques, écologiques et culturels auxquels elle est confrontée.

Aujourd'hui, il faut préciser les valeurs qui inspirent l'orientation paysagère de tel ou tel projet. Elles font référence à la notion de développement durable. Loin de vouloir imposer un modèle unique qui irait à l'encontre de la diversité des paysages, il est possible d'illustrer comment les quelques principes suivants ont trouvé des applications adaptées à des situations très variées.

– L’aspiration à la beauté est un droit. Chaque société, chaque groupe social, chaque personne, doit pouvoir exprimer son caractère, son génie, sa conception du beau, notamment dans ses paysages.

– Toutes formes de vie méritent attention et considération. Ce respect oriente l’organisation des paysages et conditionne la qualité de vie des hommes d’aujourd’hui et de demain.

– Maintenir des paysages humanisés, productifs et ouverts à tous, est une condition nécessaire pour ne pas accentuer les déséquilibres entre régions, voire entre pays et pour répondre aux demandes en produits et territoires de qualité.

– Le paysage est l’affaire de tous. Les groupes sociaux qui produisent, gèrent et utilisent les paysages doivent pouvoir donner leurs points de vue et les faire évoluer dans le cadre d’un débat démocratique.

Le paysage un atout pour l’agriculture

Les nouvelles orientations de la politique agricole commune depuis sa première réforme en 1992, développent l’idée selon laquelle les agriculteurs doivent répondre à une triple fonction : producteurs d’aliments et de matières premières, gestionnaires de l’environnement, aménageurs-acteurs du milieu rural. Dans ce contexte, le paysage concerne l’avenir de l’agriculture.

Les mesures agri-environnementales initiées par l’Union européenne ont généré des commandes, des études, des travaux sur les paysages. Mais ces mesures concernaient plutôt la protection de milieux ou de paysages considérés comme « remarquables » et n’apportaient pas d’outils pour les paysages « ordinaires ».

En France, la nouvelle loi d’orientation agricole et les contrats territoriaux d’exploitation expriment une ambition plus vaste puisque c’est l’ensemble du territoire agricole qui est concerné et donc tous les paysages. Les expériences des plans de développement durable menées entre 1993 et 1998 par des agriculteurs et des lycées agricoles apportent quelques éléments pour alimenter le débat sur l’avenir des paysages agricoles.

L’idée principale qui ressort du bilan de cette opération est sans doute que le paysage constitue un atout pour les agriculteurs et non pas une contrainte.

UN ATOUT POUR AMÉLIORER LES DIAGNOSTICS

« Visage de la terre, expression du rapport de l’homme à la nature », le paysage implique un déchiffrement à plusieurs regards, celui du géographe, de l’écologue, de l’agronome, de l’historien, de l’artiste, mais aussi, bien sûr, celui de l’agriculteur, de l’habitant et celui du public. Chaque personne a en soi, plus ou moins développé, chacun de ces

LE VAL D'AGOUT:

Une mutation agricole qui menace la qualité du paysage mais aussi le patrimoine culturel: les sols

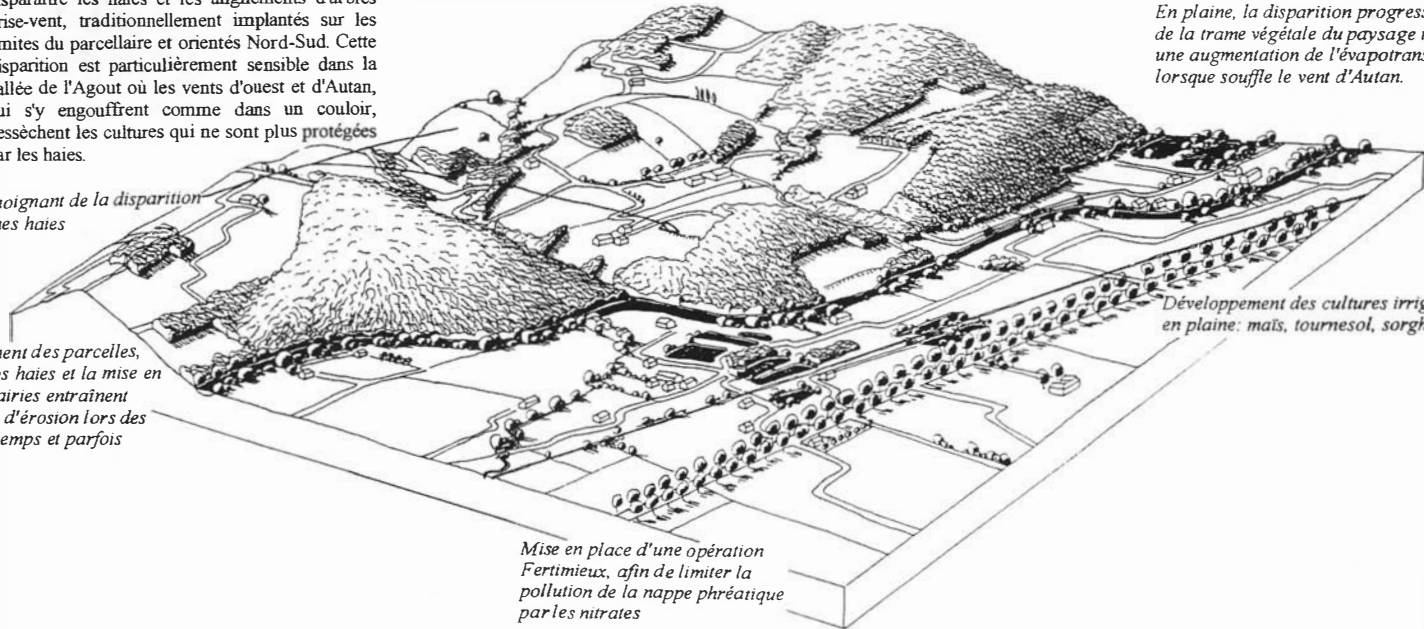
On constate une évolution perverse des systèmes équilibrés qui s'étaient installés sur les deux principaux terroirs:

- le développement des cultures d'été, des labours profonds, la baisse des apports en matière organique et la diminution des surfaces en herbe, ont entraîné sur les coteaux du terrefort, mais aussi sur les boubènes, des phénomènes importants d'érosion lors des pluies de printemps et parfois d'automne. Ces phénomènes d'érosion sont accentués du fait de l'agrandissement des parcelles et de la diminution des haies.

- dans la Plaine, le remembrement a fait disparaître les haies et les alignements d'arbres brise-vent, traditionnellement implantés sur les limites du parcellaire et orientés Nord-Sud. Cette disparition est particulièrement sensible dans la vallée de l'Agout où les vents d'ouest et d'Autan, qui s'y engouffrent comme dans un couloir, dessèchent les cultures qui ne sont plus protégées par les haies.

Talus témoin de la disparition d'anciennes haies

L'agrandissement des parcelles, l'arasement des haies et la mise en culture des prairies entraînent des problèmes d'érosion lors des pluies de printemps et parfois d'automne



Mise en place d'une opération Fertimieux, afin de limiter la pollution de la nappe phréatique par les nitrates

Développement des cultures irriguées en plaine: maïs, tournesol, sorgho et soja

En plaine, la disparition progressive de la trame végétale du paysage induit une augmentation de l'évapotranspiration lorsque souffle le vent d'Autan.

UN PAYSAGE QUI SE SIMPLIFIE

Des structures paysagères marquantes menacées de disparition

Les platanes de la route principale sont particulièrement marquants dans ce paysage de plaine ouverte, surtout depuis que les haies ont été arrachées; or les arbres de cet alignement sont aujourd'hui âgés et commencent à souffrir des tailles drastiques qu'ils ont subi. Il faudrait très bientôt penser à renouveler ces platanes qui identifient le secteur: leur disparition entraînerait une banalisation du paysage.

De la même façon, les pins parasols et les vieux mûriers qui ornaient les abords des fermes ont vieilli. En l'absence de replantation, ils disparaîtront bientôt du paysage du Val d'Agout.

L'eau un enjeu majeur des prochaines années
Particulièrement touchée par la pollution des nitrates, la qualité des eaux est fortement menacée; la quantité est également en jeu, suite au déficit pluviométrique de ces dernières années: sont donc concernées aussi bien l'eau potable, que l'eau destinée à l'irrigation des cultures. Afin d'enrayer ce processus alarmant, des mesures sont mises en place pour résorber cette pollution: en aval, par une action de traitement des eaux, mais surtout en amont, par une meilleure maîtrise des intrants par les agriculteurs: opération Fertimieux. Ces mesures pourraient s'accompagner de replantations de haies dont le rôle épurateur est reconnu.

regards. Le travail des paysagistes, grâce à leur lecture propre, permet de mettre en relation tous ces regards dans une dynamique de projet.

Cette mise en relation et en mouvement doit permettre d'établir des diagnostics paysagers, à l'échelle de la petite région ou à l'échelle d'une exploitation, conçus de façon à aider à l'émergence de projets techniquement réalistes et suffisamment forts pour mobiliser l'ensemble des partenaires, notamment les agriculteurs, premiers concernés.

Le diagnostic paysager à l'échelle d'une petite région permet d'expliquer comment s'est construit le paysage de la région, quels en sont ses éléments identitaires, ses qualités, ses points noirs, la façon dont il est perçu, ce qu'il révèle en terme de fonctionnement et de dysfonctionnement, ses évolutions prévisibles, la place des différents utilisateurs et gestionnaires et plus particulièrement de l'agriculture. Les diagnostics paysagers constituent un élément essentiel d'un diagnostic de territoire par la diversité des approches utilisées et par la place donnée à la connaissance sensible, notamment visuelle.

Le diagnostic paysager à l'échelle d'une exploitation doit faire ressortir les spécificités, les caractéristiques, les impacts de cette exploitation sur le paysage. Il ne peut se réaliser de façon pertinente qu'à partir du moment où les enjeux paysagers essentiels de la petite région ont été décrits.

Pour ces deux types de diagnostic sont utilisées visites de terrain, observations directes, cartes, photos, plans anciens et contemporains, interviews, réflexion sur les limites... Cependant à l'échelle de l'exploitation, les avis de l'agriculteur et des membres de sa famille doivent être pris en compte de façon privilégiée.

Un atout pour améliorer les systèmes de production

Nous essayerons ici de dégager ce qui fait les spécificités des approches paysagères et de préciser comment les utiliser pour améliorer la qualité des projets de développement durable des exploitations agricoles. C'est une manière de présenter à quels niveaux les relations entre les « spécialistes du paysage » et les agriculteurs avec leurs conseillers habituels se sont révélées les plus fécondes.

Dans ce contexte, l'approche paysagère a cherché à nourrir et à renforcer les projets en veillant particulièrement à ce que soit intégré à la réflexion générale un regard sur les points suivants.

– **La perception des volumes** : le paysage se perçoit en trois dimensions. Les verticales, les volumes, les perspectives jouent un rôle fondamental dans cette perception.

– **Les limites** qui vont souligner et rendre lisible la structure du parcellaire. Murets, terrasses, talus, rigoles, clôtures, lisières, bandes

enherbées, haies, rivières, chemins, zones tampons, jouent des rôles à la fois techniques et visuels.

– **La mosaïque du terroir, la texture et la couleur des surfaces** selon la taille des parcelles, la nature des cultures et des herbages, les saisons, les travaux réalisés. La répartition et les teintes des végétaux, des minéraux parfois même des lichens, leur succession, leur diversité, le soin apporté à l'entretien des parcelles donnent une image de l'agriculture. La présence de certaines cultures participe de l'identité régionale.

– **La place des cultures, des prairies et des troupeaux dans le paysage**

Lorsque des paysagistes ont travaillé avec des conseillers agricoles et des agriculteurs pour réaliser des diagnostics agri-environnementaux, une partie de leurs remarques s'attachait à des éléments traditionnellement étudiés, considérés comme des facteurs de production : cultures, herbe et troupeaux.

Les cultures, sont étudiées par les agronomes du point de vue de leurs rendements. Les paysagistes y voient les qualités des espaces ouverts libérant le regard vers l'infini, la succession des teintes et leur intensité selon les saisons, la force graphique des grandes plaques de couleur facile à apprécier lors de déplacements rapides sur des autoroutes, TGV ou avions, quand on ne fait que passer. Ils notent également comment la simplification des assolements entraîne une diminution du grain du paysage, une certaine banalisation et une difficulté d'appréciation à des vitesses plus lentes quand la grandeur des parcelles donne un sentiment d'uniformisation ou de désert notamment à ceux qui y habitent.

Ils proposent alors de renforcer la qualité des paysages ouverts à plusieurs échelles de perception en travaillant sur la diversité des cultures, la taille des parcelles et leurs bordures, la localisation de la jachère. De ces points de vue, leurs propositions vont dans le même sens que celles des agronomes qui développent les principes d'une « agriculture intégrée » plus économe, plus autonome par rapport aux énergies non renouvelables et moins polluante. Ceux-ci préconisent un allongement des rotations, des parcelles plus réduites, la mise en place de bandes enherbées, une diversification du choix des semences et si possible des associations plus étroites avec l'élevage..., toutes actions nécessaires pour pouvoir diminuer significativement les engrais et les traitements sans risquer une trop grande diminution des rendements.

Les prairies, dans les zones d'élevage, sont étudiées par les agronomes en fonction de leur qualité fourragère et par les paysagistes du point de vue des nuances de couleur, plus douces que dans les cultures, de leur richesse en fleurs, de la lumière qu'elles apportent

dans les régions en déprise quand la friche ou les résineux assombrissent le paysage. Ils présentent et commentent les effets plastiques offerts par toute la typologie des différentes prairies : le vert intense et uniforme des prairies artificielles trop chargées en azote, les prairies permanentes fleuries des bas-fond, l'espace indéfini des prés salés, les grasses prairies des régions de bocage, les prairies sèches des grands Causses ou des planèzes du Massif Central.

Les troupeaux sont analysés par les zootechniciens du point de vue de la production de lait ou de viande, les paysagistes eux insistent sur l'animation que les animaux apportent dans les paysages, l'image donnée, vivante et paisible, la diversité des races caractéristique des identités régionales. Ils relèvent également la façon dont certains éleveurs parlent de leurs troupeaux, l'amour qu'ils portent à leurs animaux et la fierté qu'ils ont de leur travail. Le point de vue des paysagistes renforce le courant de ceux qui cherchent à différencier les productions à l'herbe par rapport aux productions hors-sol ou fortement dépendantes en intrants : engrais, traitements ou aliments.

L'arbre, l'eau, la pierre.

Alors que les cultures, les prairies et les animaux sont reconnus comme des facteurs de production, trois éléments sont souvent négligés dans la réflexion agronomique alors que leur rôle paysager est fondamental mais également leur rôle agronomique, notamment quand on cherche à développer une agriculture durable. Il s'agit de l'arbre, de l'eau et de la pierre.

L'arbre

Sous ses différentes formes : isolé, en alignement, haie, bosquet, verger, pré-bois, forêt pâturée, sa présence a été chaque fois relevée comme un élément structurant le paysage, l'identifiant. Sa présence peut redevenir un atout dans les systèmes d'agriculture durable du point de vue même de la production.

L'arbre isolé (ou le bosquet) : point focal d'un paysage de grande culture ou au milieu d'une prairie, arbre signal, arbre refuge, il renforce par contraste l'impression de lumière donnée par les champs ou les prés. Son importance est sans commune mesure avec la place réduite qu'il occupe dans l'espace, importance écologique, importance visuelle, abri pour les auxiliaires et pour le bétail.

Les prés-vergers : sorte de "salons de nature" recouverts d'un tapis vert où les troncs dégagés supportent un plafond de feuillage couvert de fleurs au printemps et de fruits à l'automne. Ils constituent des images de références régionales : pommiers de Normandie, mirabelliers de Lorraine... L'analyse des résultats de fermes de références montrent que les agriculteurs qui, à contre courant des

modèles fondés sur la spécialisation, ont modernisé ces systèmes complexes produisant à la fois de l'herbe et des fruits ont fait un choix économique judicieux.

Les haies : elles sont parfois taillées bas avec juste quelques bosquets pour permettre au bétail de s'abriter, elles rendent lisibles les propriétés, structurent tout l'espace en lui donnant de la profondeur. Dans le bocage breton, laissées hautes, elles protègent ou enferment selon la perception que l'on en a. La haie identifie chaque région selon son mode de taille et constitue un excellent exemple d'une multifonctionnalité agronomique, énergétique, écologique, cynégétique, hydraulique, paysagère. Il faut réintégrer la haie dans le champ de la connaissance de ceux qui travaillent sur la prairie et les cultures.

Les alignements : rescapés des abattages le long des routes ou des chemins menant aux fermes, ils rappellent les allées de châteaux et les jardins à la française. Ils constituent une forme paysagère caractéristique des paysages français. Espaces d'ombre contrastant avec la lumière extérieure, ils mettent en scène le paysage par la succession de fenêtres ouvertes entre les troncs régulièrement dégagés. Dans les zones de grandes cultures, ils dirigent le regard vers l'infini et par cet effet de perspective accentuent l'impression d'immensité. Le type de taille, les essences utilisées permettent d'identifier chaque région. Aujourd'hui ces arbres et les bandes enherbées qu'ils occupent constituent des filtres pour les intrants en excédent et des espaces refuges pour les auxiliaires.

Les pré-bois, les forêts pâturées, l'agroforesterie offrent des lisières douces et des transparences qui contribuent à des paysages remarquables. Entre les espaces agricoles de lumière et les espaces forestiers d'ombre, la rupture si fréquente fait place à une transition servant d'appel pour aller d'un milieu vers l'autre, témoignant des interrelations entre agriculteurs et forestiers. Ces ambiances particulières, extrêmement appréciées, ont favorisé le développement du ski de fond en montagne, tout en limitant les risques naturels d'érosion, d'incendies ou d'avalanches. L'agroforesterie est une forme moderne d'agriculture qui peut participer à la création de paysages contemporains de haute qualité.

L'eau

L'eau, source de vie pour les plantes, les animaux, les hommes, est également source d'énergie, voire de liaison entre régions et pays ; elle peut être source de loisirs, elle contribue à la qualité des paysages et aux plaisirs des sens à travers ruisseaux, canaux, mares, étangs, lacs ou rivières. Pour que puissent se développer toutes ces fonctions, il faut drainer, irriguer, stocker, distribuer, aménager de façon concertée. Pour l'agronome et l'agriculteur cette approche peut

remettre en cause un certain nombre de pratiques telles que : le recours systématique à la couverture des fossés, à l'assèchement des mares, au drainage enterré, à la rectification des cours d'eau, à l'irrigation..., par contre, elle accroît les possibilités de bénéficier du concours technique ou financier de nouveaux partenaires.

La pierre

La pierre souligne souvent la partie la plus architecturée du paysage : murets, terrasses, soutènements de routes, de chemins, de cours d'eau, murs de bâtiments traditionnels donnent une ambiance particulière à chaque région en fonction des techniques d'agencement et de la nature géologique de la roche et du sol. Le regard porté par les paysagistes sur la pierre comme élément structurant d'un paysage permet de questionner une approche agronomique trop réductrice qui sous-estimerait son rôle par rapport à l'érosion, au drainage, au bâti.

L'expérience d'agriculteurs engagés dans la recherche d'une agriculture durable, démontre que travailler sur la question du paysage leur permet d'améliorer la rentabilité des systèmes de production et de mieux répondre aux exigences du marché concernant des produits sains et de qualité. Ils remettent en cause les idées souvent répandues selon lesquelles prendre en compte le paysage nécessiterait obligatoirement des surcoûts. Les aménités qu'ils apportent justifient par contre pleinement les soutiens financiers reçus pour leurs produits.

Un atout pour améliorer l'image de l'agriculture

De tels systèmes de production plus économe, autonome et non polluante génèrent un « fond » de paysage pouvant alors être mis en valeur pour faire reconnaître le rôle de « paysagistes du grand paysage » joué par les agriculteurs en interaction avec leur fonction de producteurs de matières premières. Des actions de mise en scène du territoire trouvent alors toute leur justification pour révéler la qualité d'un tel projet agricole.

– Paysage et aménagement du territoire

L'agriculture qui utilise une surface importante du territoire a bien sûr un rôle particulier à jouer. Ainsi dans les zones en déprise pour lutter contre l'impression d'enfermement on cherche à maintenir ouverts des espaces particulièrement sensibles du point de vue du paysage, autour des villages, aux abords de points de vue..., même si pour la production agricole ces espaces ne présentent pas un intérêt évident. Gestionnaire du territoire, l'agriculteur se doit de prendre en compte ces paramètres. Ces actions de service public justifient dans certains cas des rémunérations particulières. Cette problématique devient incontournable également dans les zones péri-urbaines.

– Paysage et ouverture au public

Le paysage doit être vu ; il doit également pouvoir être vécu. La suppression des chemins, l'agrandissement des parcelles, l'installation de clôtures sont autant d'évolutions qui freinent les possibilités de promenade ou de loisirs de nature et qui limitent les échelles de perception.

L'agriculteur, acteur du monde rural a un rôle à jouer pour offrir une meilleure qualité de vie aux autres habitants, aux citadins, aux touristes, en recherchant des moyens pour ouvrir l'espace au public sans pour autant mettre en cause son système de production.

L'image de l'agriculture producteur et créateur de paysage se forge dans ces zones de contact où cohabitent sur le même espace des intérêts multiples.

– Paysage et bâti

L'ensemble du bâti agricole joue un rôle très important dans la composition du paysage rural : maisons d'habitation, bâtiments traditionnels d'élevage, de stockage, petit patrimoine bâti caractérisent chaque région, rappellent le travail des paysans dans la construction des paysages ruraux. Le traitement des abords des bâtiments participe également d'un langage qui identifie chaque région.

Une réflexion paysagère devra donc s'intéresser à :

- la réhabilitation et à la réutilisation du bâti sous utilisé, la suppression des ruines,

- l'amélioration qualitative du bâti existant et de ses abords, avec élimination des points noirs,

- la conception des nouveaux bâtiments et leur implantation dans le paysage,

et faire des propositions prenant en compte, de façon conjointe, l'amélioration fonctionnelle des bâtiments dans le cadre du projet global d'évolution du système d'exploitation et sa qualité architecturale.

Cette préoccupation est importante puisque l'on cherche dans de nombreux projets à diversifier les activités, développer l'accueil, améliorer l'image de l'agriculture.

– Paysage et communication

Dans certains cas, les projets des agriculteurs prévoient la réalisation de documents de communication : présentation de l'exploitation, de ses productions, de son environnement, de son bâti, de son paysage, notamment quand les projets envisagent la transformation des produits, la vente directe, l'obtention d'un label, le développement de l'accueil, l'offre de produits touristiques. Le paysage constitue par lui-même un excellent vecteur de commercialisation et de communication.

Faire correspondre les images à la réalité devient un véritable enjeu économique du point de vue de la production agricole qui doit inciter agriculteurs, agronomes et paysagistes à travailler de façon plus fine et plus concrète sur la relation entre qualité des produits, qualité des paysages, qualité de l'environnement, qualité de l'accueil.

Au delà des avantages directs pour les agriculteurs, c'est l'ensemble de l'économie d'une région qui est concernée par la qualité de l'environnement et des paysages. Cela nécessite un partenariat, des discussions, la prise en compte de plusieurs points de vue. La question du paysage, à la limite, sur les bords, à la lisière de chaque approche sectorielle constitue finalement un excellent médium pour faire se rencontrer tous ceux qui agissent ou profitent du même territoire et pour tenter de définir ensemble un projet contemporain de développement local.

Conclusion

La loi d'orientation agricole signée en 1999 propose une nouvelle définition du contrat passé entre l'agriculture et le reste de la société fondée sur la reconnaissance de la multifonctionnalité des agriculteurs et sur la place qu'ils peuvent jouer dans des logiques de développement durable intégrant des exigences de qualité. A ce nouveau projet d'agriculture doit correspondre un véritable projet de paysage. Il est important de prendre la mesure de cet enjeu alors que l'agriculture européenne va devoir défendre son "modèle" dans le cadre des négociations sur l'organisation mondiale du commerce.

L'agriculture ne peut pas élaborer seule ce projet car d'une part elle n'occupe qu'une partie du territoire et d'autre part elle doit également tenir compte des attentes du reste de la société. Il lui faut donc s'engager dans une discussion sur l'avenir du paysage mais pour qu'elle puisse jouer un rôle actif dans ce débat, elle doit au préalable définir son propre projet, le rendre visible, le présenter en réel ou en image.

Il lui faut oser faire évoluer son propre regard en allant voir les réalisations exemplaires d'agriculteurs réellement novateurs. Il lui faut oser attirer des professionnels du paysage pour l'aider à présenter ses propositions et à faire évoluer le regard de la société trop figée sur le passé car déçue par les évolutions contemporaines. Il lui faut oser donner des envies. Le projet d'agriculture durable entre en résonance avec des projets de paysage motivants qui ne soient ni nostalgiques, ni simples décors ou cache-misères sans liens aux territoires.

Depuis une dizaine d'années, de nombreux agriculteurs et agricultrices et des établissements scolaires agricoles se sont de nouveau familiarisés avec l'idée d'intégrer le paysage dans leur projet de

développement en utilisant divers programmes mis à leur disposition : mesures agri-environnementales, fonds de gestion de l'espace rural, opération "l'arbre dans le paysage rural", labellisation de cent "paysages de reconquête", plans de développement durable, opération démonstration... Les exemples présentés dans cet ouvrage constituent une illustration du renouveau d'une culture paysagère agricole reconnue et appréciée par le reste de la société. Aujourd'hui, les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) permettent de développer ces initiatives puisqu'ils s'adressent, sur l'ensemble du territoire, à tous les agriculteurs volontaires.

La mise en place de CTE doit s'appuyer sur des diagnostics de paysages pour aider à définir avec l'ensemble des partenaires, agricoles et non agricoles, les enjeux de chaque petite région et pour concevoir des projets collectifs permettant d'imprimer sur le territoire une déclinaison locale de l'idée d'agriculture multifonctionnelle. En référence à ces enjeux locaux, les agriculteurs peuvent prétendre à des mesures particulières pour réaliser leur projet d'exploitation. Elles concernent le soutien à la mise en place de systèmes de production "partenaires de la nature" favorisant le maintien ou la création de structures paysagères liées à l'arbre, à l'eau, et à la pierre, des actions plus spécifiques concernant une amélioration du paysage autorisant des usages multiples et des actions de valorisation économique fondées sur la recherche de cohérence entre qualité des produits et qualité des paysages notamment à travers la mise en place de labels ou d'appellations.

En ouvrant une voie dans la recherche d'un développement durable prenant en compte la qualité des paysages, l'agriculture s'engage dans une nouvelle modernité. Elle prend toute sa place pour contribuer à construire un monde plus solidaire, accueillant et ouvert sur l'avenir.

Régis AMBROISE*, ingénieur agronome,
François BONNEAUD*, paysagiste DPLG,
Véronique BRUNET-VINCK*, paysagiste DPLG,
regis.ambroise@agriculture.gouv.fr

* Auteurs de l'ouvrage *Agriculteurs et Paysages, dix exemples de projets de paysage en agriculture*, Educagri éditions, 2000

Bocage lithique (La Hague, Cotentin)

